



COMMUNIQUÉ

Inauguration officielle d'une desserte ferroviaire dans le parc industriel de Lac-Mégantic: des retombées pour l'industrie régionale

Lac-Mégantic, le 21 août 2009. La mairesse de la Ville de Lac-Mégantic, madame Colette Roy Laroche, est heureuse d'inaugurer officiellement la nouvelle desserte ferroviaire reliant le chemin de fer Montréal, Maine & Atlantic Railway aux installations de la compagnie Logi-Bel dans le parc industriel de la Ville de Lac-Mégantic.

Complétée à la fin de l'année 2008, la construction de cet embranchement permet de doter le parc industriel de la Ville de Lac-Mégantic d'une infrastructure le rendant plus attractif pour l'implantation de nouvelles industries, tout en offrant de nombreux avantages aux industries de la région.

En investissant dans un tel projet, la Ville démontre que le développement industriel demeure au cœur de ses priorités. Ce projet constitue un levier permettant de soutenir et de stimuler le développement du parc industriel, le positionnant comme un carrefour incontournable pour le transport ferroviaire et terrestre.

Tout en contribuant à optimiser les activités de Logi-Bel via cette deuxième phase de son projet de centre logistique et de transbordement régional, le nouvel embranchement ferroviaire permet de mieux desservir les entreprises du parc industriel de Lac-Mégantic et de la région. Dans un contexte économique difficile, la présence d'infrastructures intermodales pour le transport et le transbordement de marchandises constitue un facteur de compétitivité déterminant pour les entreprises, leur permettant d'étendre leur potentiel d'exportation à un territoire beaucoup plus important.

Madame Roy Laroche tient à remercier les partenaires ayant permis la réalisation du projet. Elle a souligné l'importante contribution financière du ministère des Transports du Québec et de Développement économique Canada, avec des investissements de 125,000\$ et 110,000\$. Également, les contributions de la compagnie ferroviaire MMA pour 115,000\$, de la Ville de Lac-Mégantic avec 75,000\$, de la Conférence régionale des Élus-Estrie avec un montant de 50,000\$, de la MRC du Granit via le Pacte rural régional avec 20,000\$ et de l'entreprise Logi-Bel pour 45,000\$, qui ont permis de compléter le montage financier de cet investissement de plus de 500 000\$. À titre de présidente du CLD de la MRC du Granit, madame Roy Laroche a également tenu à souligner la collaboration du CLD qui a piloté la réalisation de ce projet.

La municipalité mise sur une économie qui se diversifie dans les créneaux prometteurs, s'adapte aux changements, s'ouvre à l'innovation. En développant de nouveaux services dans son parc industriel, la Ville de Lac-Mégantic vient supporter cette stratégie de développement.

- 30 -

Source : Guilaine Beaudoin

CLD de la MRC du Granit

Tél. : 819-583-4411, poste 223